

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Explorer scientifiquement une problématique professionnelle dont méthodologie et recherche scientifique

Code	PAMI4B49SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	124 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Selon le référentiel de compétences intégré interréseaux, nous attendons des étudiants du bloc 4 qu'ils maintiennent les acquis des années précédentes. Les aptitudes et les attitudes à développer et à acquérir durant le bloc 4 sont les suivantes : L'étudiant est amené à agir de façon autonome dans plusieurs situations, de façon globale, autant dans l'eutocie que dans la dystocie (selon les limites légales de l'exercice de la profession de sage-femme) :

Famille de situations (FS) finale : préconceptionnelle et prénatale : CPC/CPN en intra et en extrahospitalier (accompagné de sages-femmes), en CMR (Centre de médecine de la reproduction- PMA) et échographie

FS finale : naissance : salle de naissance

FS finale : santé post natale : post-partum en intra et extrahospitalier (accompagné de sages-femmes)

FS finale : soins en situation de grossesse à hauts risques : MIC (maternal intensive care) FS finale : soins en néonatalogie : NIC (neonatal intensive care)

Les familles de situations finales de « promotion de la santé » et de « soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs » sont intégrées au sein des familles de situations précédentes, des situations cliniques lors d'autres activités d'apprentissages et/ou lors du stage d'ouverture professionnelle.

Les pré-requis pour cette UE sont: PAMI4B40SF PAMI3B36SF PAMI3B35SF PAMI3B34SF PAMI3B33SF

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

- 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**
- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques
- Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**
- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Acquis d'apprentissage terminaux :

- L'étudiant adapte ses décisions de manière autonome en ce qui concerne le développement de ses activités d'apprentissage tout en respectant le contexte institutionnel et professionnel.
- L'étudiant transpose ses apprentissages après les avoir intégrés et partage ses expériences avec ses pairs.
- L'étudiant se positionne en tant que sage-femme professionnelle dans des situations complexes et variées en exprimant son point de vue à ses pairs, aux enseignants et aux professionnels de terrain.
- L'étudiant fonde ses stratégies d'apprentissage, d'intervention et d'accompagnement dans le respect des règles déontologiques, éthiques et légales.
- L'étudiant gère ses activités professionnelles dans une pratique inter et pluri-disciplinaire en visant la meilleure qualité de soins.
- En s'assurant de l'obtention du consentement libre et éclairé, l'étudiant décide, en faisant preuve de réflexivité et de responsabilité, d'une conduite à tenir autonome pour les situations physiologiques et en collaboration avec le médecin pour les situations pathologiques.
- L'étudiant réalise les prestations techniques avec autonomie et efficacité.
- L'étudiant détermine avec le public cible, le processus spécifique de promotion de la santé visant à favoriser le développement de la santé familiale.
- L'étudiant conçoit une communication professionnelle structurée et pertinente.
- L'étudiant utilise les techniques verbales ou non verbales de la relation d'aide pour promouvoir la santé

familiale.

- L'étudiant "se met en recherche" dans le but de poser un regard réflexif sur sa pratique professionnelle en se basant sur l'Evidence Based Medecine et/ou Midwifery.

AA spécifiques

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
S'initier à l'autoformation par la découverte du service E-santé.

Participer à la réflexion collective pour apprécier la notion de bonnes pratiques, en particulier autour d'arbres décisionnels liés à l'hémorragie de la délivrance

Compétence 4 : Réaliser une démarche clinique globale

L'étudiant interprète un CTG et l'ECG foetal en utilisant la méthodologie STAN®.

En s'assurant de l'obtention du consentement libre et éclairé, l'étudiant décide, en faisant preuve de réflexivité et de responsabilité, d'une conduite à tenir autonome pour les situations physiologiques et en collaboration avec le médecin pour les situations pathologiques.

Par ailleurs, au terme de l'activité d'apprentissage, l'apprenante sera capable de:

décrire les étapes de la réanimation néonatale selon l'algorithme de l'ERC

d'évaluer le nouveau-né

de pratiquer les gestes de la réanimation néonatale selon les recommandations actualisées de l'ERC

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	12 h / 1 C
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	100 h / 16 C
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	10
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	160
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Explorer scientifiquement une problématique", " Méthodologie 4, TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais, AIP démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science sage-femme au projet professionnel " contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie 4			
Code	15_PAMI4B49SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie est un cours de supervision collective afin d'accompagner les étudiant(e)s dans leurs recherches et dans la construction de leur TRO

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Accompagner les étudiants dans leur recherche, dans la rédaction du travail écrit et la préparation de la soutenance orale.

Ce cours mobilise les compétences suivantes:

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'Imred
Niveaux de preuve HAS
La grille d'analyse critériée(GAC)

Démarches d'apprentissage

Echaffaudage pédagogique en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entrevue personnalisée

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les dispositifs de cours se trouvent sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une présence régulière assidue et responsable au cours est côtée.

Production écrite intégrée à l'AA TFE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100	Exm	100	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais			
Code	15_PAMI4B49SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Selon le référentiel de compétences intégré interréseaux, nous attendons des étudiants du bloc 4 qu'ils maintiennent les acquis des années précédentes.

La finalité de cette activité d'apprentissage est de donner à l'étudiant les ressources linguistiques nécessaires à la compréhension d'un article en anglais portant sur des thématiques liées à la formation. Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle.
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants.
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin des activités d'apprentissage, l'étudiant devra être capable, dans le cadre d'exercices et/ou de tests et/ou d'examen de:

- résumer un texte (article, mode opératoire ou autre) en français ou en anglais.
- faire le plan (français et/ou anglais) d'un article scientifique produit en langue cible.
- traduire des passages importants d'un article de vulgarisation scientifique et / ou provenant de la littérature scientifique.
- répondre à quelques questions permettant de cibler l'idée essentielle d'un texte produit en langue cible (en français ou en anglais, avec ou sans dictionnaire).
- collecter et analyser l'ensemble des données afin d'expliquer oralement le contenu d'un texte en anglais en se basant sur un plan et en utilisant des structures simples
- collecter et analyser l'ensemble des données afin de résumer, en langue cible, par écrit le contenu d'un texte en anglais en se basant sur un plan et en utilisant des structures simples
- comprendre un questionnaire à choix multiples dans la langue cible et d'en extraire le vocabulaire utile.
- résumer et/ou répondre à des questions sur un exposé oral produit en langue cible
- transmettre, en langue cible, oralement et/ou par écrit des données pertinentes.
- appliquer le vocabulaire vu en classe lors d'exercices divers (synonymie; antonymie; définitions, textes à trous...).
- expliquer des termes en anglais.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Alternance d'explications grammaticales et d'exercices d'application.
- Etude d'un lexique de base et d'un lexique spécifique à la catégorie.
- Décodage, plan, synthèse, résumé, traduction, mots clés des différents articles et textes travaillés en classe (voire sous forme de questions générales permettant de synthétiser le texte d'une autre manière).
- Analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux (principalement, mais pas exclusivement, vulgarisation scientifique et littérature scientifique).

Démarches d'apprentissage

- Jeu de rôle, plan, synthèse de textes, préparation d'exercices divers et tests de synthèses éventuels.
- Utilisation des différentes plateformes (TEAMS, CONNECTED) et autres ressources informatiques pour travaux individuels et/ou de groupe.
- préparation à domicile de textes scientifiques qui seront exploités en classe et/ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Documents divers postés sur la plateforme Connected par le professeur.
- Utilisation de différentes ressources en ligne pour certaines activités pédagogiques et / ou évaluation.
- Séances de questions / réponses à la demande des étudiants.
- Listes de vocabulaires disponibles sur Quizlet.

Sources et références

- <https://soundcloud.com/zhuzho-bachia/new-english-file-elementary-cd-1-47-28?in=zhuzho-bachia/sets/new-english-file-level-elementarycd-1>
- <https://soundcloud.com/zhuzho-bachia/new-english-file-elementary-cd-1-01-10?in=zhuzho-bachia/sets/new-english-file-level-elementarycd-1>
- <https://www.mvorganizing.org/what-is-difference-between-formal-and-informal-email/>
- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- <https://www.wordreference.com>
- <https://www.linguee.fr>
- <https://www.deepl.com/translator>
- <https://iate.europa.eu/home>
- <https://sachtienganhhn.net/audio-stream/new-english-file-elementary-class-audio-cd-1.html>
- <https://www.anglaisfacile.com>
- <https://www.wallangues.be>

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen oral en anglais(75 points sur 600)

TRO: version écrite +soutenance orale = (525 points sur 600). A rendre le 12 mai 2023 de 12H30 à 15H30. Se référer au memento.

En cas d'échec du TRO (inférieur à 10/20) = pas de pondération avec anglais.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

En cas d'échec du TRO (inférieur à 10/20) = pas de pondération avec anglais.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation - Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel			
Code	15_PAMI4B49SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Selon la loi du 22 avril 2019, loi relative à la qualité de la pratique des soins de santé, l'article 8 précise : « Le professionnel des soins de santé dispense uniquement des soins de santé pour lesquels il dispose de la compétence et de l'expérience nécessaires démontrables. Le professionnel des soins de santé tient à jour un portfolio contenant les données nécessaires, de préférence sous forme électronique, et démontrant qu'il dispose des compétences et de l'expérience nécessaires. »

"La sage-femme veille à l'amélioration permanente de l'image de la profession et à la professionnalisation, ...

Elle mène une réflexion critique sur sa propre pratique et intègre ses réflexions dans sa pratique professionnelle.

Elle mène une réflexion critique sur son expertise professionnelle.

Elle élabore et exécute un plan de développement professionnel personnel adéquat"

L'étudiante de bloc 4 s'ancre dans une posture réflexive qu'elle met en lumière via une expérience de stage choisi en fonction de ses aspirations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices sur la description et l'analyse de situations emblématiques
- Partage d'idée sur le positionnement en tant que futur professionnel au terme de la formation. Pointer les champs d'action, les types d'institutions, les contextes, ... où l'étudiante peut se projeter, postuler...
- Bilan des capacités réflexives acquises tout au long du parcours initial de formation (shématisation) et planification des formations envisagées en tant que jeune professionnelle
- Accompagnement dans l'explicitation de la démarche réflexive (soutien de l'enseignant tuteur lors d'atelier d'écriture)

Démarches d'apprentissage

Exercitation :

Mise en situation (initiation au staff)
Atelier d'écriture

Débat :

Echange sur expérience avec les pairs

Exploration :

Retour sur des situations emblématiques vécues en immersion professionnelle
Fiche de lecture sur base d'articles professionnels

Métacognition

Rédaction d'un travail réflexif de synthèse en non présentiel asynchrone, avec l'accompagnement d'un Tuteur A Distance (enseignante du cours)

Dispositifs d'aide à la réussite

FAQ sur connected
Tutorat A Distance

Sources et références

La bibliographie est en cours d'actualisation : cf notes de cours pour les sources complémentaires

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement des compétences . Québec: Presses de l'Université du Québec.

Legault, G. A. (2008). La pratique réflexive et le praticien en éthique. Colloque de l'APEC Québec, juin. Document disponible à l'adresse <http://www.reoq.ca/wp-content/themes/theme1070/doc/colloques/2008_legault_pratique.pdf>.

Paquay, L., Van Nieuwenhoven, C. & Wouters, P. (2010). L'évaluation, levier du développement professionnel : Tensions, dispositifs, perspectives. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.paqua.2010.01.

Dubois, L., Bocquillon, M., Romanus, C. & Derobertmeasure, A. (2019). Usage d'un modèle commun de la réflexivité pour l'analyse de débriefings post-simulation organisés dans la formation initiale de futurs policiers, sages-femmes et enseignants. *Le travail humain*, 82, 213-251. <https://doi.org/10.3917/th.823.0213>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours postées sur connected
feedback des échanges entre pairs

4. Modalités d'évaluation**Principe****Travail écrit individuel et présentation orale lors du dernier cours**

Le travail est un travail d'année finale, une profondeur des écrits est exigée, ainsi qu'une maîtrise du français
Les descriptions doivent être précises
L'analyse doit être présentée dans un cadre explicite et logique.

il est composé de 3 parties :

- Introduction : présentation du stage d'IP, finalité et objectifs
- Analyse de la situation : utilisation d'un outil vu au cours de démarche réflexive depuis le BLOC 1 ou d'un autre outil explicite (IDEA, DESC, DPATR,...)

- Conclusion : réflexion sur des questionnements de fin de parcours tels que "Ecart entre ce que vous aviez envisagé et ce que vous avez vécu.

Vos objectifs sont-ils atteints ?

Qu'avez-vous appris sur votre futur métier ? Sur vous en tant que future professionnelle ?

Avec le recul, changeriez-vous votre finalité, vos objectifs si demain vous retourniez dans ce stage ? Pourquoi ?"

Critères minimums :

Toute soumission de stage ne respectant pas la procédure de validation des objectifs entraîne l'annulation du stage et un PP à L'AA.

une note de Zéro sera attribuée en cas de :

- consignes de rédaction non respectées
- orthographe et syntaxe lacunaire
- non maîtrise de la démarche réflexive, jugement de valeur
- de non respect de retour des travaux dans les délais.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne arithmétique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).